

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

ENSA NORMANDIE

École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie
27 rue Lucien Fromage — 76160 Darnetal

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Informations	
Référence du marché	DCE- AO ENSAN-2026-02 — Nettoyage des locaux
Objet	Prestations de nettoyage des locaux de l'ENSA Normandie
Procédure	Appel d'offres ouvert (CCP art. L2124-2 et R2124-2)
référence document	CCTP — Pièce n° 4 / 5
Date d'émission	Mai 2026

Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Article 1 — Objet et description du site

1.1 Objet

Le présent CCTP définit les spécifications techniques des prestations de nettoyage des locaux de l'ENSA Normandie à Darnétal.

1.2 Description du site et des bâtiments

Paramètre	Détail
1- Adresse Bâtiment principal	27 rue Lucien Fromage, 76160 Darnétal
Superficie totale approximative bâtiment principal	~ 5000 m2 de surface nette a nettoyer
Niveaux	Sous-sol, RDC, R+1, R+2, R+3, R+3,5
Occupation	En semaine (lundi-vendredi) et ponctuellement le samedi
2- Adresse Les ateliers du parc	21 route de Darnétal 76000 Rouen
Superficie totale approximative bâtiment ateliers du parc	~ 637 m2 de surface nette a nettoyer
Niveaux	Sous-sol, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4
Occupation	En semaine (lundi-vendredi) et ponctuellement le samedi
3- Adresse : Maison du 29 (maison des associations)	29 Rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal
Niveaux	RDC, R+1, R+2
Superficie totale approximative maison 29	~ 45 m2 de surface nette à nettoyer
Occupation	En semaine (lundi-vendredi)
4- Adresse : Maison du 27 (la Fruitière)	27 Rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal
Niveaux	RDC, R+1, R+2
Superficie totale approximative maison 27	~ 60 m2 de surface nette a nettoyer
Occupation	En semaine (lundi-vendredi)
Fermetures	Congés scolaires (périodes communiquées en début d'année)
Personnel enseignant et administratif	Environ 80 personnes en période universitaire
Étudiants	Environ 550 étudiants en période universitaire

1.3 Descriptif des locaux

1- 3- 1 Bâtiment principal

- Bureaux et salles administratives : environ 700 m²
- Ateliers de travaux pratiques (bois, maquettes, impression) : environ 400 m²
- Amphithéâtre et salles de cours : environ 1633 m²
- pôle documentaire : environ 250 m²
- Sanitaires (WC, lavabos, douches) : environ 150 m²
- Hall d'accueil et circulations (couloirs, escaliers) : environ 750 m²
- Local technique et archives : environ 200 m²
- grand hall : environ 670 m²
- Espace chaufferie : 120 m²

2- 3- 2 Les ateliers du parc

- Bureaux et salles administratives : environ 180 m²
- Grand atelier : 100 m²
- Fablab Sous sol : 163 m²
- Sanitaires:25 m²
- Hall d'accueil et circulations (couloirs, escaliers) : environ 60 m²
- Espace extérieur:100 m²

3- 3- 3 Maison 29 (Maisons des associations)

- Bureaux : environ 35 m²
- Hall d'accueil et circulations (couloirs, escaliers) : environ 6 m²
- Sanitaire : 4 m²

4- 3- 4 Maison 27 (La fruitière)

- Bureaux : environ 46 m²
- Hall d'accueil et circulations (couloirs, escaliers) : environ 12 m²
- Sanitaire : 2 m²

Article 2 — Prestations de nettoyage courant des bâtiments

2.1 Fréquence des interventions Bâtiment principal

Les fréquences ci-dessous constituent le minimum exigé. Le titulaire peut proposer des fréquences supérieures dans son mémoire technique.

Bâtiment principal / Zone / Local	Fréquence minimale	Observations
Bureaux et salles administratives	5 jours / semaine	Balayage humide, aspiration
Ateliers (sol)	5 jours / semaine	Balayage mécanique obligatoire
Salles de cours	5 jours / semaine	Balayage humide, aspiration
Sanitaires	1 fois / jour	Désinfection complète, réapprovisionnement consommables
Hall et circulations	5 jours / semaine	Balayage humide, traitement des taches
Escaliers	5 jours / semaine	Aspiration puis lavage
Bibliothèque	5 jours / semaine	Dépoussiérage mobilier et tablettes
Grand hall et mezzanines	5 fois / semaine	Balayage, évacuation des déchets

2.1.1 Opérations quotidiennes (jours d'ouverture)

- Balayage humide ou aspiration de tous les sols
- Lavage mécanique des sols circulations et grand hall
- Lavage mécanique des sols espace chaufferie
- Nettoyage et désinfection des sanitaires (matin avant 8h00)
- Réapprovisionnement des distributeurs (papier WC, essuie-mains, savon)
- Essuyage humide des bureaux (surfaces libres uniquement)
- Nettoyage du hall d'entrée et des poignées de portes
- Aspiration complète tapis

2.1.2 Opérations hebdomadaires

- Nettoyage mécanique approfondi des sols durs (auto laveuse)
- Nettoyage approfondi des sanitaires (fond des cuvettes, joints, robinetterie)
- Dépoussiérage des mobiliers, fenêtres intérieures, appuis
- Nettoyage des vitres intérieures (portes et cloisons)

2.1.3 Opérations mensuelles

- Nettoyage des luminaires et faux plafonds accessibles
- Dépoussiérage des rideaux et stores

2.2 Fréquence des interventions : Les ateliers du parc

Zone / Local	Fréquence minimale	Observations
Bureaux et salles administratives	5 jours / semaine	Balayage humide, aspiration
Grand atelier	5 jours / semaine	Balayage humide, aspiration
Sanitaires	1 fois / jour	Désinfection complète, réapprovisionnement consommables
Hall et circulations	5 jours / semaine	Balayage humide, traitement des taches
Escalier intérieur	5 jours / semaine	Aspiration puis lavage

2.2.1 Opérations quotidiennes (jours d'ouverture)

- Balayage humide ou aspiration de tous les sols
- Lavage mécanique des sols circulations
- Lavage mécanique des sols espace fablab sous sol
- Nettoyage et désinfection des sanitaires (matin avant 8h00)
- Réapprovisionnement des distributeurs (papier WC, essuie-mains, savon)
- Essuyage humide des bureaux (surfaces libres uniquement)

2.2.2 Opérations hebdomadaires

- Nettoyage mécanique approfondi des sols durs (auto laveuse)
- Nettoyage approfondi des sanitaires (fond des cuvettes, joints, robinetterie)
- Dépoussiérage des mobiliers, fenêtres intérieures, appuis
- Nettoyage des vitres intérieures (portes et cloisons)

2.2.3 Opérations mensuelles

- Nettoyage escalier sous sol et espace extérieur

2.3 Fréquence des interventions : Maison 29 et 27 rue Lucien Fromage

Zone / Local	Fréquence minimale	Observations
Bureaux et circulations	1 fois / jour	Balayage humide, aspiration
Sanitaires	1 fois / jour	Désinfection complète, réapprovisionnement consommables

Article 3 — Prestations periodiques site ENSAN

3.1 Nettoyage des vitres extérieures et fenêtres

Paramétré	Détail
Fréquence	2 fois par an minimum (printemps et automne)
Surfaces concernées	Toutes les vitres et surfaces vitrées extérieures accessibles
Méthode	Au choix du titulaire (nacelle, perche, autre) — conformité aux normes de sécurité en vigueur
Délai d'intervention	Planning communiqué 15 jours à l'avance

3.2 Remise en état en fin de période

- Décapage et remise en état des sols en fin de chaque période scolaire
- Nettoyage approfondi des ateliers après fin de session (copeaux, poussières de coupe, etc.)
- Grand nettoyage de début et de fin d'année scolaire (septembre et juillet)

Article 4 — Produits, matériels et approvisionnements

4.1 Produits d'entretien

- Tous les produits d'entretien sont fournis et à la charge exclusive du titulaire
- Les produits doivent être conformes aux normes et réglementations en vigueur (règlement CLP, fiches FDS disponibles)
- Sont privilégiés les produits portant un label environnemental reconnu (Écolabel Européen, NF Environnement, Cygne blanc)
- Les produits biocides doivent être inscrits sur la liste des produits autorisés par l'ANSES
- Le titulaire fournit les fiches de données de sécurité (FDS) au démarrage du marché et en cas de changement de produit

4.2 Consommables sanitaires

Les consommables sanitaires suivants sont fournis par L'ENSA Normandie :

- Papier toilette (double épaisseur minimum)
- Essuie-mains papier ou système coupe-papier
- Savon liquide pour mains

4.3 Matériel et équipements

- L'ensemble du matériel est fourni, entretenu et a la charge du titulaire
- Le matériel mécanise (auto laveuse, aspirateurs industriels) doit être compatible avec les revêtements de sol existants
- Alimentation électrique en 220 V / 50 Hz
- Le titulaire dispose d'un local de stockage dédié fourni par l'ENSA Normandie
- Tout matériel défaillant doit être remplacé sous 48 heures

Article 5 — Organisation, personnel et suivi

5.1 Personnel

- Le titulaire désigne un chef d'équipe référent unique, interlocuteur de l'ENSA Normandie
- Le personnel doit parler le français (communication avec les usagers)
- Toute modification de l'équipe affectée est signalée 48h à l'avance au responsable de site
- Le titulaire est responsable de la formation initiale et continue de ses agents

5.2 Horaires d'intervention

Les interventions se déroulent, sauf urgence ou accord spécial, dans les plages suivantes :

Période	Horaires
Nettoyage courant (matin)	06h00 à 09h00
Prestations périodiques	A définir d'un commun accord avec l'ENSA Normandie

5.3 Suivi et traçabilité

- Le titulaire tient un cahier de liaison / registre d'intervention signé par le chef d'équipe
- Un bordereau de suivi mensuel des opérations est établi par le titulaire et remis à l'ENSA Normandie
- Des contrôles contradictoires peuvent être organisés à tout moment par le pouvoir adjudicateur
- Le titulaire propose un plan de contrôle interne qualité avec indicateurs mesurables

5.4 Hygiène et sécurité

- Le personnel doit être équipé des EPI adaptés (gants, chaussures de sécurité, tenue spécifique)
- Respect strict de la réglementation sur le travail en hauteur (échafaudages, nacelles, perches)
- Les produits chimiques sont stockés conformément aux prescriptions FDS (local fermé à clé, ventilé)
- Le titulaire remet son plan de prévention (PDP) avant le démarrage du marché